



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 29 novembre 2013

CABINET

Affaire suivie par : Gaëtan ROUY
☎ 04 73 98 63 20
gaetan.rouy@puy-de-dome.gouv.fr

**Le Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du Puy-de-Dôme**

(Pour information à Monsieur le Secrétaire
Général de la Préfecture et à Mesdames et
Messieurs les sous-préfets des arrondissements
d'Ambert, Issoire, Riom et Thiers)

OBJET : Cérémonie du jeudi 5 décembre 2013

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre
d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

P.J. : Message du ministre délégué auprès du ministre de la Défense en charge des
Anciens Combattants

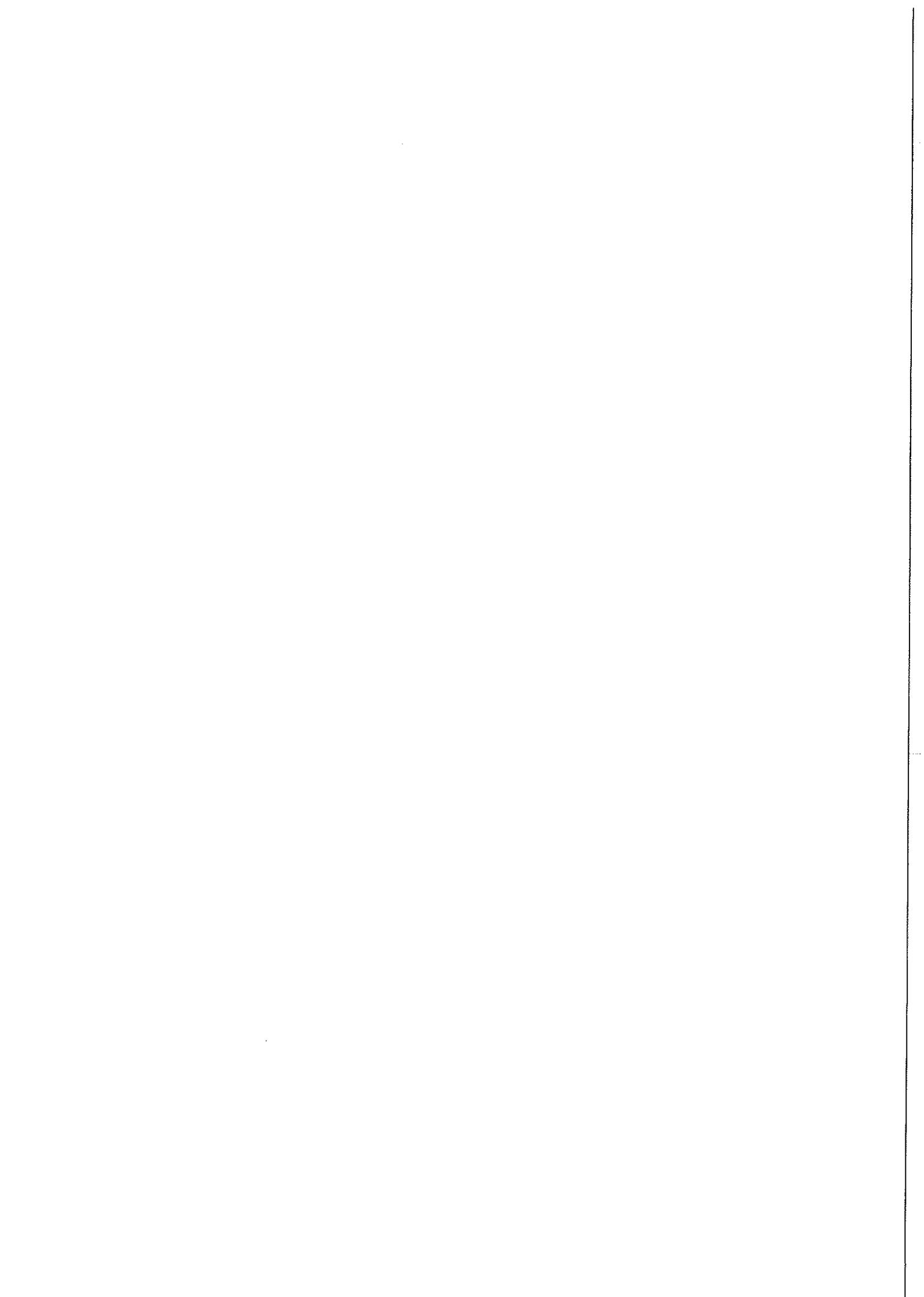
Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Kader ARIF, ministre délégué
auprès du ministre de la Défense en charge des Anciens Combattants, qui devra être lu lors de
la cérémonie que vous organiserez le jeudi 5 décembre 2013, à l'occasion de la journée
nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats
du Maroc et de la Tunisie.

Je vous indique que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral,
représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui
appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin que les bâtiments publics devront être pavés aux couleurs
nationales pendant cette journée d'hommage et vous demande de veiller à ce que l'état des
drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

LE PREFET
Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,

Clément ROUCHOUSE



Message de Kader Arif,
Ministre délégué auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants
5 décembre 2013

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

Aujourd'hui, les Françaises et les Français sont rassemblés pour rendre un hommage solennel à tous ceux qui, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, sont « morts pour la France ».

Cette période reste parmi les plus douloureuses de notre histoire nationale.

Depuis 10 ans maintenant, le 5 décembre est une journée nationale qui invite à honorer la mémoire de ces soldats « morts pour la France ».

La Nation salue aujourd'hui le courage et le dévouement de tous ces soldats qui ont sacrifié leur jeunesse, et au-delà, de toutes les femmes et de tous les hommes dont les destins furent à jamais bouleversés par ces combats.

A l'aube de leur vie, une vie marquée dès l'enfance par la Seconde Guerre mondiale dont ils endurent les souffrances ou qu'ils vivent à travers le souvenir des faits d'armes d'un père, ils font l'expérience d'une nouvelle guerre. Elle devient synonyme de blessures et de mort pour certains, d'abandon et de déracinement pour d'autres.

Tant de parcours individuels, tant d'itinéraires personnels, qui ont rencontré le destin de la France et celui de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Tant de tragédies personnelles, qu'ils aient été soldats, combattants volontaires, victimes civiles, appelés et rappelés du contingent, ou engagés dans les formations supplétives... Tant de tragédies personnelles que la France se remémore aujourd'hui.

Parmi eux, certains ont dû combattre sur leurs propres terres et reposent aujourd'hui dans la mémoire nationale auprès de leurs aînés qui avaient combattu aux côtés de la France en 1914 puis en 1940. Eux à qui la France adresse la même reconnaissance, et qui seront mis à l'honneur à l'occasion des deux grands cycles commémoratifs qui s'ouvrent en cette fin d'année.

Aujourd'hui, il faut unir tous les combattants et victimes civiles dans un même souvenir et dépasser les histoires singulières pour regarder et affronter ensemble cette histoire, ce moment de France, avec lucidité, justesse et responsabilité.

La guerre d'Algérie a laissé derrière elle des familles meurtries, des âmes et des mémoires déchirées. Mais les armes ont été rangées. Plus de 50 ans après, le temps de la mémoire est venu, une mémoire que nous devons garder vivante.

Nous devons nous faire une promesse, celle de veiller à continuer à avancer côte à côte sur le chemin de la réconciliation. Nous avons un devoir, celui de construire ensemble une mémoire apaisée et un avenir commun, dans le respect mutuel et l'esprit de fraternité.